



PROGRAMME DE FORMATION

TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

TYPE DE PUBLIC

Salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant se former ou valider leurs compétences à la fonction d'enseignant de la conduite ou de la sécurité routière.

PRE-REQUIS

- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Posséder des qualités de communication et d'écoute.

OBJECTIFS

- Permettre l'accès à la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière
- Pouvoir préparer des actions de formation pour tous publics en se conformant au Référentiel en vigueur
- Animer ces actions dans le but de faire adopter aux apprenants un comportement respectueux des autres usagers de la route
- Favoriser leur prise de conscience des enjeux du développement durable
- Initier l'apprenant à une technique de conduite économique et respectueuse de l'environnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Salles de cours équipées de moyens multimédia
- Ouvrages pédagogiques et réglementaires
- Véhicules auto-écoles équipés de double-commande

VALIDATION DES ACQUIS ET SANCTION VISEE

Examen du Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière réalisé sous forme de passage des deux CCP composant le titre et d'un entretien final de validation. Les conditions de l'examen sont conformes au référentiel de certification en vigueur. Sanction visée : Titre professionnel ECSR (niveau III).

DISPOSITIF DE SUIVI

- Feuille d'émargement

DUREE

- 910 heures en centre de formation
- 280 heures stage en entreprise

ORGANISME DE FORMATION PSE

Siret : 39822806400018

Agrément : 07-05

APE : 8559B



1. Module commun aux CCP1 et CCP2 - Intervenant : titulaire du BAFM ou le professionnel désigné

L'environnement de la sécurité et de la conduite routière

La politique de la sécurité et de la conduite routières : évolutions et orientations

- Le REMC
- La circulation routière (parc automobile, réseau routier...)
- L'accidentologie (évolutions statistiques, système homme/véhicule/environnement, notions de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière...)
- Les responsabilités citoyennes, juridiques et sociales du conducteur
- Les notions d'assurance automobile
- Les principes généraux du développement durable (les enjeux du développement durable ; l'écomobilité : les modes alternatifs de transport disponible sur e territoire ; l'éco-conduite
- Notion du continuum éducatif et sa traduction opérationnelle

Le cadre de l'activité ESCR

- Les acteurs de la sécurité et de la circulation routière
- Le cadre administratif et juridique de l'activité
- Le cadre social : droit du travail et convention collective
- Le code de la route et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routière
- La réglementation et l'organisation administrative et commerciale des établissements d'ESCR
- Le permis de conduire : conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories ; aptitude physique ; gestion des handicaps

L'automobile : caractéristique technique, mise en conformité et réglementation des véhicules

- Mécanique et technologies automobiles
- Physique et dynamique liées à la conduite automobile
- Les obligations techniques et réglementaires : entretien et contrôle technique



Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière

Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule

- Vision, perception et analyse
- Prise de décision

Physiologie du conducteur

- Le fonctionnement des différents organes sensoriels
- L'activité cérébrale
- L'analyse des réactions et de leurs influences

Notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et à la conduite routières

- Les concepts de base de l'ingénierie pédagogique (théories et concepts d'apprentissage, généralités sur les méthodes pédagogiques...)
- Les caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'ESCR
- Les comportements en cas d'accident
- L'appropriation des outils et ressources pédagogiques

2. Contenus spécifiques CCP1 : former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur

Ingénierie pédagogique appliquée à l'ESCR

Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation à l'ESCR dans le respect du REMC

- Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière
- Les méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité et conduite routière
- Le choix des méthodes, des moyens et des outils pédagogiques de l'ESCR



Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routière

Les techniques d'animation appliquées à l'ESCR

- Les caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs
- Les techniques de communication interpersonnelle
- Les techniques d'apprentissage
- Les méthodes de gestion d'un groupe d'apprenants conducteurs
- L'adaptation des séances au contexte pédagogique : effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée, ...

La gestion des conflits

- Typologie des conflits
- Les leviers d'actions

Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

Pédagogie de la conduite sur véhicule léger

La pédagogie sur véhicule à double commande

- Les caractéristiques techniques du véhicule à double commande et les conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence)
- Les méthodes
- Les différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite

La gestion du stress

- Les facteurs de stress en situation de conduite
- Les leviers d'action

L'anticipation des risques potentiels dans l'ECR

- Typologie des risques liés à l'environnement
- Typologie des risques issus du comportement de l'apprenant conducteur et des autres usagers
- Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière
- Typologie des actions préventives et correctives



Techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ESCR

L'évaluation de l'apprentissage de la SCR

- Bases des théories de l'évaluation et des concepts associés
- Base en docimologie
- Les différents types d'évaluation : Rôles et spécificités dans l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière
- Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'ESCR
- Les techniques suscitant l'auto-évaluation

Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile

- Les processus d'apprentissage
- Les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent
- Les différences intra et inters individuelles dans le traitement de l'information

Techniques de remédiation des apprentissages

- Applications et limites

Période d'observation et d'application en entreprise

3. Contenus spécifiques au CCP2 : sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

Méthodologie d'analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation

Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif

- Les étapes du continuum éducatif
- Les principaux types de bénéficiaires, leurs problématiques et les actions de sensibilisation adaptées
- Les acteurs principaux pour l'application des programmes

L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation SCR

- La prévention du risque routier professionnel
- Le cadre réglementaire des différentes prestations de sensibilisation à la sécurité routière
- Prestations générales des établissements ESCR et conditions générales de vente

Les techniques d'élaboration d'une proposition

- La phase d'analyse des besoins du commanditaire
- Les techniques d'entretien avec le commanditaire de prestations : les étapes de l'entretien ; l'écoute active ; les techniques de questionnement ; la reformulation ; les techniques d'argumentation d'une proposition
- L'élaboration et la formalisation d'une proposition Les outils de communication
- La rédaction des courriers et des documents professionnels
- Le reporting

Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière

Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles

- L'appréhension de la sécurité et de la circulation routières par les différents publics
- L'adaptation des modalités pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics cibles

Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel

- Techniques d'identification des besoins
- La construction d'une action de sensibilisation à la sécurité routière - Le choix de ressources et méthodes pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics identifiés
- Les outils et méthodes d'évaluations adaptés aux actions de sensibilisation

Animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement

Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic

- Représentations et attentes du groupe
- Analyse des comportements et de la conduite des participants
- Auto-évaluation du groupe

Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés

- Adaptation du scénario au public
- Respect du rôle de chacun
- Gestion du temps

Exploitation d'une phase d'analyse

- Normes et contexte social
- Compétences perçues et sentiments d'auto-efficacité
- Elaboration d'une phase d'ajustement



Evaluation des dispositifs et de ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer

L'évaluation des actions de sensibilisation

- Critères d'évaluation des actions de sensibilisation à la sécurité routière
- Les limites des dispositifs d'évaluation d'actions de sensibilisation

Confrontation de ses pratiques professionnelles

- Les concepts de « valeur », « représentation », « rôle », « attitude », « opinion », « fait », « émotion » et « jugement »
- La pratique réflexive pour l'analyse de ses pratiques en vue de leur évolution
- Les limites de l'auto-évaluation
- Echanger avec ses pairs

| |
|---|
| Période d'observation et d'application en entreprise |
|---|



Annexe du programme de formation TPECSR

NIVEAU : Niveau V

DOCUMENT : Si validation du titre au complet, remise du diplôme par la DREETS

POSSIBILITÉ DE VALIDER OU NONDES BLOCS COMPÉTENCES : Il a possibilité de validation partielle. CCP1 et/ou CCP2. Les modules peuvent être suivis en un bloc, avec possibilité d'interruption de la formation entre les CCP1 et CCP2.

AGRÉMENT : Agrée par la Préfecture du 67

DÉBOUCHÉ : Les métier de l'enseignement et de la sécurité routière

MAINTIEN DE LA QUALIFICATION : Sans objet

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- CCS deux roues (sous condition d'avoir le permis A)
- CCS groupe lourd (sous conditions d'avoir **tous** les permis du groupe lourd)
- Passerelle pour accéder aux diplômes de niveau BAC+6 (sous conditions)

Consultez les indicateurs de résultats calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale ici :
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>